

CRSA
COMMISSION SPECIALISEE DE L'ORGANISATION DES SOINS (CSOS)
SEANCE DU 04 avril 2024
Participation au choix en présentiel ou à distance

N°	ETABLISSEMENTS	OBJET DE LA DEMANDE	SITE D'IMPLANTATION	AVIS DE L'ARS	AVIS CSOS
2024-75-01	Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon 35 rue du Plateau CS 20004 75958 PARIS CEDEX 19	Confirmation, suite à cession au profit de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon, des autorisations d'activités de soins détenues par l'Association Estrelia (FINESS EJ 750827933) sur le site de l'Hôpital Mère Enfants de l'Est Parisien (FINESS ET 750032229) : - Autorisation de soins de suite et de réadaptation indifférenciés en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour pour les adultes et les enfants de moins de six ans - Autorisation de psychiatrie générale en hospitalisation complète	Hôpital Mère Enfants de l'Est Parisien 9 rue des Bluets 75011 Paris	FAVORABLE	FAVORABLE